

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES REGIMES DE PENSIONS/RISQUES PROFESSIONNELS ET D'ASSURANCE-MALADIE DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

I. Contexte

La République Centrafricaine qui sort progressivement de conflits socio-politiques s'inscrit comme tous les pays africains dans l'Agenda de l'UA 2063, les Objectifs du Développement Durable (ODD) et de son Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) pour impulser le développement national tourné vers l'émergence économique.

Le grand pilier, promoteur du développement pour y arriver, reste d'abord le relèvement de l'Administration publique et la couverture des risques sociaux aux fonctionnaires et à toute la population du secteur non-structuré.

Cela s'inscrit, par ailleurs, dans la droite ligne de la Constitution de la République centrafricaine du 30 mars 2016, en ses articles 8 où « *L'Etat garantit à tous le droit d'accès aux établissements de soins publics ainsi que le bénéfice de traitements médicaux adéquats fournis par des professionnels formés et dotés d'équipements nécessaires...* » et article 80, parlant du domaine de la loi, le dernier alinéa parle « *Du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale et du régime des pensions* ».

La réussite de cette réforme ne peut donc faire fi à la politique de couverture en matière de protection sociale car elle constitue un ensemble de mesures qui visent à réduire la pauvreté et les vulnérabilités économiques et sociales ; étant donné que les fonctionnaires peuvent avoir droit au bien-être en ayant un accès facile aux soins de santé et aux fonctionnaires retraités, en ayant une sécurité minimale du revenu et pour le secteur non-structuré, des mesures peuvent être prises pour permettre à la population vulnérable de rentrer dans l'économie solidaire et se prendre en charge pour les soins de santé et pour les risques sociaux et de vieillesse.

C'est donc de cette volonté politique du Chef de l'Etat d'impulser la mise en route de ces projets-phare de mise en place des régimes d'assurance-maladie et de pension que le Gouvernement Centrafricain avec l'appui du

PNUD lance un appel d'offres pour un cabinet ou des cabinets associés d'experts ayant une très bonne connaissance du contexte de la RCA pour la mise en place d'une Institution autonome de protection sociale/prévoyance sociale pour les régimes des pensions, des risques professionnels et d'assurance-maladie pour les Fonctionnaires et Agents de l'Etat en République Centrafricaine.

Objectifs de la Consultance.

Objectifs généraux

- Mettre en place un régime de base de protection sociale pour la pension et un régime des risques professionnels des fonctionnaires et Agents de l'Etat.
- Mettre en place un régime de base de protection sociale pour l'assurance-maladie des Fonctionnaires et Agents de l'Etat.

Objectifs spécifiques

- Créer une caisse de pensions et risques professionnels pour les fonctionnaires et Agents de l'Etat (CAPF)
- Créer une caisse d'assurance-maladie pour les fonctionnaires et Agents de l'Etat (CNAM)

Les deux caisses seront sous l'autorité centrale d'un Responsable/un Coordinateur de l'Institution nationale autonome de protection sociale/prévoyance sociale :

- Le Cabinet devra rendre régulièrement compte au Ministère en charge du pilotage politique (Ministère en charge de la Protection sociale) des rapports d'étape et présenter le rapport final de la mise en place de la Caisse.

II. Devoirs et Responsabilités.

Sous la Coordination du Représentant Résident a.i et la supervision directe de la Consultante internationale en charge de la réforme administrative et des projets de mise en place des deux régimes de pension et d'assurance-maladie pour les Fonctionnaires Centrafricains, le cabinet est tenu de livrer les produits suivants sur deux supports distincts en deux exemplaires :

- un support papier A4 relié comportant une couverture portant le titre du livrable (2 exemplaires);
 - une version électronique Word sur clé USB (2 clés USB).
- **Livrables pour l'Actuariat en pensions :**
 - ✓ un Audit actuariel du Dispositif existant
 - ✓ une Etude de faisabilité pour la mise en place du régime des pensions et régime des risques professionnels avec différentes options,
 - **Livrables en Assurance-maladie**
 - ✓ Un rapport de l'Existant pour les soins de santé des fonctionnaires et Agents de l'Etat (FAE).
 - ✓ Une Etude de faisabilité pour la mise en place du régime d'assurance-maladie des FAE.

Le cabinet animera en collaboration avec la Consultante principale des ateliers pour les comités sectoriels en matière de protection sociale élargis aux partenaires techniques et financiers pour les éclairer sur les enjeux et retombées socio-économiques de ces deux projets et pour la validation des rapports d'étape et finaux des études demandées.

III. Les résultats attendus du Cabinet pour le régime de pensions et risques professionnels :

- **Livrable 1.** Rapport de l'étude actuarielle du dispositif existant des deux régimes de pensions et risques professionnels.
- **Livrable 2.** Rapport de l'étude de faisabilité de la nouvelle caisse des deux régimes de pensions et risques professionnels.
- **Livrable 3.** Une note méthodologique sur les orientations, conseils, stratégies et les modalités de financement et d'installation et de réussite de cette réforme

IV. Les résultats attendus du cabinet pour le régime d'Assurance-maladie

- **Livrable 1.** Rapport d'analyse de l'existant pour la délivrance des soins de santé aux fonctionnaires et Agents de l'Etat.
- **Livrable 2.** Rapport de l'étude de faisabilité de la nouvelle caisse en assurance-maladie.
- **Livrable 3.** Une note méthodologique sur les orientations, conseils, stratégies et les modalités de financement et d'installation et de réussite de cette réforme.

V. Compétences techniques et organisationnelles du Cabinet

- **Dans le domaine de la Protection sociale**
 - ✓ Expérience générale en matière de protection sociale
 - ✓ Expérience spécifique pertinente dans le montage des régimes de base de protection sociale
 - ✓ Expérience régionale/Internationale
- **Dans le domaine de l'Actuariat**
 - ✓ Expérience en Actuariat dans le contexte post-conflit
Capacité d'analyse pointue des tendances actuelles de la population des fonctionnaires et en projection, tenant compte du facteur « vieillesse-Décès » pour une bonne analyse de l'Existant et projection des tendances futures
 - ✓ Capacités d'analyse financière pour une mise en place d'une Caisse aux coûts minimaux et un scénario privilégiant l'équité sociale.
- **Dans le domaine de l'Assurance-maladie**
 - ✓ Capacité de maîtrise de l'existant dans la délivrance des soins de santé aux fonctionnaires centrafricains
 - ✓ Capacités d'analyse financière pour une mise en place d'une Caisse aux coûts minimaux et un scénario privilégiant l'équité sociale.

- **Qualifications et expériences**

- ✓ Expériences requises (critères de sélection):

- Au moins cinq (5) années d'expérience en Actuariat dans un contexte post-conflit ;
- Une expérience de mise en place d'au moins deux Caisses de pension dans un pays post-conflit en Afrique
- Expérience de collaboration avec les fonctionnaires, les représentants des gouvernements, les organisations de la société civile et les organisations internationales publiques ;
- Expérience de collaboration avec les bailleurs de fonds et le Gouvernement.
- Connaissance de l'organisation de l'administration publique centrafricaine ou d'autres pays africains francophones ;
- Preuves de la disponibilité d'expertise en assurance-maladie et actuariat

Critères et Grille d'Evaluation technique

<u>Section 1. Qualifications, capacité et expérience du soumissionnaire</u>	
1.1 Réputation du cabinet et du personnel aligné/crédibilité/fiabilité du Cabinet	50
1.2 Capacité organisationnelle générale susceptible d'influer sur la réussite de la mise en œuvre des deux régimes de protection sociale	90
1.3 Pertinence des connaissances et de l'expérience spécialisées dans des projets similaires dans la région	70
1.4 Procédures d'assurance de la qualité et mesures d'atténuation des risques pour la mise en place des régimes de base de protection sociale	60
1.5 Engagement organisationnel en matière de durabilité : - Le Cabinet a une organisation conforme aux exigences des bureaux d'études similaires. - Le Cabinet a déjà produit des documents/revues, des articles et études en matière de protection sociale et/ou sur des régimes de base en pensions de retraites ou assurances-maladies.	30
Total Section 1	300

<u>Section 2. Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre</u>	
2.1 Compréhension de l'exigence : les aspects importants de la mise en place des régimes de base demandés ont-ils été abordés avec suffisamment de détails ? Les différents éléments du projet sont-ils suffisamment pondérés et en cohérence ?	80
2.2 Description de l'approche et de la méthodologie pour satisfaire les exigences du mandat	100
2.3 Précisions sur la façon dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés	50
2.4 Description des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation de la mission	50
2.5 Evaluation du plan de mise en œuvre proposé, y compris si les étapes de la mission sont correctement séquencées et si celles-ci sont logiques et réalistes	70
2.6 Démonstration de la capacité de planifier, d'intégrer et de mettre en œuvre efficacement les mesures de pérennité dans l'exécution du contrat	50
Total Section 2	400

<u>Section 3. Structure de gestion et personnel clé</u>	
3.1 Composition et structure de l'équipe proposée du Cabinet. Les rôles proposés par le Cabinet et l'équipe de personnel clé sont-ils adaptés à la prestation des services	80
3.2 a Qualifications du personnel clé	220
Chef de mission, expert en Actuariat	140
- Expérience générale	40
- Une expérience de mise en place d'au moins un régime de pension ou assurance-maladie dans un pays post-conflit en Afrique	80
- Expérience régionale/Internationale	10
- D'autres qualifications diverses dans des matières similaires	10

3.2 c Expert en Assurance-maladie	80
- Expérience générale	20
- Une expérience de mise en place d'au moins un régime d'assurance-maladie dans un pays post-conflit en Afrique	40
- Expérience régionale/Internationale	10
- D'autres qualifications diverses dans des matières similaires	10
Total Section 3	300

VIII - Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident a.i du PNUD en RCA justifiant son intérêt pour la mission, ses capacités et expériences et son engagement à la réaliser de manière exhaustive, qualitativement et dans les délais prévus,
- 2) Le Curriculum vitae ou note de profil détaillée du Cabinet incluant toutes les compétences d'appui à la mission ;
- 3) Au moins trois certificats/attestations de services rendus de manière satisfaisante délivrés par des institutions ayant bénéficié des services antérieurs dans le domaine de la consultance ;
- 4) Une note présentant l'approche méthodologique et l'organisation de la mission articulée sur les principaux livrables attendus ainsi qu'un calendrier d'exécution de la mission incluant les ateliers de restitution et validation par les parties prenantes

VIII – DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de 60 jours.